

## AVIS DES SOCIETES

### ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

**Arab Tunisian Bank -ATB-**  
Siège social : 9, rue Hédi Nourira – 1001 Tunis

L'Arab Tunisian Bank publie ci-dessous ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2018. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mme Sonia KETARI LOUZIR et Mr Chiheb GHANMI.

### Bilan

Arrêté au 30 JUIN 2018

(Unité : en 1000 DT)

	Notes	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
<b>ACTIF</b>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT et CCP	1	60 206	219 115	194 278
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	207 703	277 376	492 669
Créances sur la clientèle	3	4 101 568	3 876 237	4 060 301
Portefeuille-titres commercial	4	853 047	946 093	1 021 409
Portefeuille d'investissement	5	491 524	481 164	493 604
Valeurs immobilisées	6	74 548	66 227	68 833
Autres actifs	7	43 984	35 338	42 565
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>5 832 580</b>	<b>5 901 550</b>	<b>6 373 659</b>
<b>PASSIF</b>				
Banque centrale et CCP		672 000	834 000	657 000
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	8	121 436	206 762	161 800
Dépôts et avoirs de la clientèle	9	4 181 670	4 068 080	4 689 210
Emprunts et ressources spéciales	10	230 147	165 019	248 017
Autres passifs	11	64 967	67 838	55 496
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>5 270 220</b>	<b>5 341 699</b>	<b>5 811 523</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
	12			
Capital		100 000	100 000	100 000
Réserves		437 687	431 988	431 988
Résultats reportés		1 449	45	44
Résultat de l'exercice		23 224	27 818	30 104
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>562 360</b>	<b>559 850</b>	<b>562 136</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>5 832 580</b>	<b>5 901 550</b>	<b>6 373 659</b>

## Etat des engagements hors bilan

Arrêté au 30 JUIN 2018

(Unité : en 1000 DT)

	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
<b><u>PASSIFS EVENTUELS</u></b>			
Cautions, avals et autres garanties données	533 294	496 061	514 721
Crédits documentaires	250 300	315 669	390 602
Actifs donnés en garantie	478 000	835 000	659 000
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>	<b>1 261 594</b>	<b>1 646 730</b>	<b>1 564 323</b>
<b><u>ENGAGEMENTS DONNES</u></b>			
Engagements de financement donnés	210 231	245 230	209 980
Engagements sur titres	1 500	500	3 050
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>211 731</b>	<b>245 730</b>	<b>213 030</b>
<b><u>ENGAGEMENTS RECUS</u></b>			
<b>Garanties reçues</b>	<b>588 187</b>	<b>378 641</b>	<b>588 595</b>

**Etat de résultat**  
**Période du 01.01.2018 au 30.06.2018**  
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Exercice 2017
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
Intérêts et revenus assimilés	13	178 448	124 117	273 600
Commissions (en produits)	14	30 198	28 438	59 353
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	15	42 750	41 129	84 507
Revenus du portefeuille d'investissement	16	8 873	9 595	21 470
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>260 269</b>	<b>203 279</b>	<b>438 930</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE</u></b>				
Intérêts encourus et charges assimilées	17	125 246	85 666	192 193
Commissions encourues		6 072	4 077	10 421
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>131 318</b>	<b>89 743</b>	<b>202 614</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>128 951</b>	<b>113 536</b>	<b>236 316</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	18	(21 306)	(14 427)	(52 785)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	19	(6 865)	(6 223)	(8 070)
Autres produits d'exploitation		55	53	109
Frais de Personnel	20	(42 817)	(39 525)	(81 525)
Charges générales d'exploitation	21	(25 488)	(18 106)	(40 205)
Dotations aux amortissements et aux 'Provisions sur immobilisations		(7 248)	(6 174)	(12 996)
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>25 282</b>	<b>29 134</b>	<b>40 844</b>
Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(1 047)	(151)	(9 478)
Impôt sur les bénéfices		(1 011)	(1 165)	(1 142)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>23 224</b>	<b>27 818</b>	<b>30 224</b>
Solde en gain\perte provenant des éléments extraordinaires		-	-	(120)
<b>RESULTAT NET DE LA PERIODE</b>		<b>23 224</b>	<b>27 818</b>	<b>30 104</b>
Effets des modifications comptables (net d'impôts)		-	-	
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>	22	<b>23 224</b>	<b>27 818</b>	<b>30 104</b>

**Etat des flux de trésorerie**  
**Période du 01.01.2018 au 30.06.2018**  
(Unité : en 1000 DT)

	Note	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Exercice 2017
<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		269 458	196 188	414 471
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(126 220)	(91 640)	(203 847)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		86 921	45 187	(42 985)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		(114 402)	(238 550)	(478 346)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		(500 815)	(35 430)	586 868
Titres de placement		157 252	(108 937)	(166 472)
Sommes versées au personnel et créiteurs divers		(45 278)	(38 810)	(81 814)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		(21 478)	6 792	(34 854)
Impôt sur les sociétés		2 853	(4 680)	(6 667)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>(291 709)</b>	<b>(269 880)</b>	<b>(13 646)</b>
<b><u>ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u></b>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		18 356	16 811	18 449
Acquisitions \ Cessions sur portefeuille d'investissement		(13 085)	(31 637)	(36 230)
Acquisitions \ Cessions sur immobilisations		(11 853)	(6 877)	(15 328)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>(6 582)</b>	<b>(21 703)</b>	<b>(33 109)</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>				
Emission d'emprunts \ Remboursement d'emprunt		3 863	(7 647)	31 013
Augmentation \ diminution ressources spéciales		(22 124)	25 695	67 150
Dividendes versés		(23 000)	(23 000)	(23 000)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>(41 261)</b>	<b>(4 952)</b>	<b>75 163</b>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		(339 552)	(296 535)	28 408
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		(221 359)	(249 767)	(249 767)
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>(560 911)</b>	<b>(546 302)</b>	<b>(221 359)</b>

# NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 30 JUIN 2018

## 1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers annuels de l'Arab Tunisian Bank, arrêtés au 30 juin 2018, sont élaborés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires et applicables à partir du 1er Janvier 1999; 93/08 du 30/07/93 et 99/04 du 19/03/99, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012, la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013, la circulaire n° 2017-06 du 31 juillet 2017 et la circulaire n° 2018-06 du 05 juin 2018.

## 2. METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

Les états financiers de l'Arab Tunisian Bank sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

### Règles de prise en compte des revenus

Les revenus sont pris en compte en résultat de façon à les rattacher à l'exercice au cours duquel ils sont courus, sauf si leur encaissement effectif n'est pas raisonnablement assuré.

- Rattachement des intérêts:

Les intérêts et agios sont comptabilisés parmi les produits de l'exercice à mesure qu'ils sont courus sur la base du temps écoulé.

Cette règle s'applique à l'ensemble des intérêts contractuels qui couvrent les intérêts prévus dans l'échéancier de remboursement ainsi que les intérêts de retard.

- Les intérêts et agios réservés:

Les intérêts et agios dont le recouvrement est devenu incertain, constatés lors de l'évaluation des actifs et couverture des risques, sont logés dans un compte de passif intitulé «agios réservés».

La banque a établi ses critères de réservation d'agios sur la base de l'article 9 de la circulaire BCT n° 91-24 qui prévoit que les intérêts et les agios débiteurs relatifs aux créances classées dans les classes 2, 3 et 4 ne doivent être comptabilisés en chiffre d'affaires qu'au moment de leur encaissement. Ainsi, tout intérêt ayant été précédemment comptabilisé mais non payé est déduit du résultat et comptabilisé en agios réservés.

- Commissions:

Les commissions sont prises en compte dans le résultat :

- Lorsque le service est rendu
- À mesure qu'elles sont courues sur la période couverte par l'engagement ou la durée de réalisation du crédit.

### Evaluation des engagements et des provisions y afférentes

#### Evaluation des engagements

Pour l'arrêté des états financiers au 30.06.2018, il a été procédé à l'évaluation des engagements et la détermination des provisions y afférentes conformément à la Circulaire de la Banque Centrale de Tunisie N° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la Circulaire N° 99-04 du 19 mars 1999, la Circulaire N° 2001-12 du 4 mai 2001, circulaire n° 2011-04 du 12 avril 2011, la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 et la circulaire n°2013-21 du 30 décembre 2013.

Les classes de risque sont définies de la manière suivante :

- Actifs courants (Classe 0) : Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais paraît assuré ;
- Actifs nécessitant un suivi particulier (Classe 1) : Font partie de la classe 1, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est encore assuré ;
- Actifs incertains (Classe 2) : Font partie de la classe 2, tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais est incertain ;
- Actifs préoccupants (Classe 3) : Font partie de la classe 3 tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement est menacé ;

- Actifs compromis (Classe 4) : Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360 jours, les actifs restés en suspens pour un délai supérieur à 360 jours ainsi que les créances contentieuses.

## Provisions

### ➤ **Provisions individuelles :**

Les provisions requises sur les actifs classés sont déterminées selon les taux prévus par la Banque Centrale de Tunisie dans la circulaire n° 91-24 et sa note aux banques n°93 23. L'application de la réglementation prudentielle conduit à retenir des taux de provision prédéterminés par classe d'actif.

Les taux se présentent comme suit :

Classe de risque	Taux de provision
Classe 0 et 1	0%
Classe 2	20%
Classe 3	50%
Classe 4	100%

Ces provisions sont constituées individuellement sur les créances auprès de la clientèle.

### ➤ **Provisions collectives :**

#### **Provisions collectives:**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2012-02 du 11 janvier 2012, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2017, des provisions à caractère général dites « provisions collectives ». Ces provisions ont été constituées en couverture des risques latents sur les engagements courants (Classe 0) et des engagements nécessitant un suivi particulier (Classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Ces provisions ont été déterminées en se basant sur les règles prévues par la note aux établissements de crédit n°2012-08 du 2 mars 2012.

La méthodologie adoptée par la banque a consisté au :

- Regroupement des engagements classés 0 et 1 en groupes homogènes par nature de débiteur et par secteur d'activité ;
- Calcul d'un taux de migration moyen pour chaque groupe qui correspond aux risques additionnels du groupe considéré en N rapporté aux engagements 0 et 1 du même groupe de l'année N-1 ; Les taux de migration moyens ont été calculés sur la période 2008-2017.
- Détermination d'un facteur scalaire par groupe traduisant l'aggravation des risques en 2017. Il est déterminé en rapportant la proportion des impayés et consolidations au niveau des engagements classés 0 et 1 d'un groupe donné de l'année 2018 sur la même proportion en 2017. Ce facteur ne peut être inférieur à 1.
- L'application des taux de provisionnements minimaux proposés par la circulaire aux banques n°2012-08.

### ➤ **Provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3ans :**

En application des dispositions de la circulaire aux banques n°2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a procédé à la comptabilisation par prélèvement sur le résultat de l'exercice 2018 et des capitaux propres, des provisions additionnelles. Ces provisions ont été constituées en couverture du risque net sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Ces provisions ont été déterminées conformément aux quotités minimales prévues par l'article 1 de ladite circulaire :

- 40% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans.
- 70% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans.
- 100% pour les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Ce taux est appliquée au risque net non couvert soit le montant de l'engagement déduction faite :

- des agios réservés ;
- des garanties reçues de l'Etat, des organismes d'assurance et des établissements de crédit ;
- des garanties sous forme de dépôts ou d'actifs financiers susceptibles d'être liquidés sans que leur valeur soit affectée ;
- des provisions constituées conformément aux dispositions de l'article 10 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24.

➤ **Provisions sur éléments d'actifs :**

Les provisions pour dépréciation des éléments d'actifs sont présentées à l'actif du bilan de la banque, en déduction du poste s'y rapportant (créances sur la clientèle, portefeuille titres...).

**Règles de classification et d'évaluation des titres et constatation des revenus y afférents**

**Classement des titres**

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Le portefeuille-titres commercial

- Titres de transaction : titres à revenu fixe ou variable acquis en vue de leur revente à brève échéance et dont le marché de négociation est jugé liquide ;
- Titres de placement : ce sont les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à 3 mois ;

Le portefeuille d'investissement

- Titres d'investissement : les titres acquis avec l'intention ferme de les détenir en principe jusqu'à leur échéance et dont la banque dispose de moyens suffisants pour concrétiser cette intention ;
- Titres de participation : actions et autres titres à revenu variable détenus pour en retirer une rentabilité satisfaisante sur une longue période, ou pour permettre la poursuite des relations bancaires avec la société émettrice ;
- Parts dans les entreprises associées et co-entreprises et parts dans les entreprises liées : les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou exclusif sur la société émettrice.

**Evaluation des titres**

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.  
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.
- Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes donnent lieu à la constitution de provisions.

**Revenus du portefeuille titres :**

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

**Règles de conversion des opérations en monnaies étrangères, de réévaluation et de constatation des résultats de changes :**

- Règles de conversion : les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte ;

- Réévaluation des comptes de position : à chaque arrêté comptable les éléments d'actif, de passif et de hors bilan sont réévalués sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT à la date d'arrêté.
- Constatation du résultat de change : à chaque arrêté comptable la différence entre, d'une part les éléments d'actif, de passif et de hors bilan et d'autres parts les montants correspondants dans les comptes de contre valeurs position de change sont prises en compte en résultat de la période concernée.

### Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à la valeur d'acquisition hors TVA déductible. Elles sont amorties suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Par dérogation à cette règle, le siège social a fait l'objet d'une réévaluation au cours de l'exercice 2000 ayant dégagée une réserve de réévaluation figurant parmi les capitaux propres pour un montant de 4 219 KDT.

Les taux d'amortissement linéaire pratiqués sont les suivants :

Immeuble & construction	: 2%
Immeuble hors exploitation	: 10%
Mobilier et matériels de bureau	: 10%
Matériels de transport	: 20%
Matériel de sécurité & coffre	: 5%
Matériel informatique	: 20%
Logiciels	: 20%
Œuvres d'art	: 10%
A. A & Installations	: 10%

### 3. NOTES EXPLICATIVES

*Les chiffres sont exprimés en milliers de Dinars (1000 DT = 1 KDT)*

#### 3.1 ACTIF

##### Note 1 : Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

La caisse et avoirs auprès de la BCT se sont élevés à 60 206 KDT au 30 juin 2018 contre 219 115 KDT au 30 juin 2017 et 194 278 KDT au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Caisse	32 679	36 287	37 169
Compte courant BCT	27 472	182 804	157 084
Compte courant postal	20	20	20
Traveller's Chèques	5	4	5
IBS Transport de fonds	30	-	-
<b>Total général</b>	<b>60 206</b>	<b>219 115</b>	<b>194 278</b>

##### Note 2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers.

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent à 207 703 KDT au 30 juin 2018 contre 277 376 KDT au 30 juin 2017 et 492 669 KDT au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Avoirs en compte sur les établissements bancaires	46 747	63 702	167 040
Prêts aux établissements bancaires	110 794	206 137	267 440
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements bancaires	1 081	634	947
<b>Total créances sur établissements bancaires</b>	<b>158 622</b>	<b>270 473</b>	<b>435 427</b>



Avoirs en compte sur les établissements financiers	8 054	6 804	10 586
Prêts aux établissements financiers	40 359	-	45 878
Créances rattachées sur les avoirs et prêts aux établissements financiers	668	99	778
<b>Total créances sur établissements financiers</b>	<b>49 081</b>	<b>6 903</b>	<b>57 242</b>

<b>Total</b>	<b>207 703</b>	<b>277 376</b>	<b>492 669</b>
--------------	----------------	----------------	----------------

(\*) Au 30 juin 2017, les créances sur les établissements bancaires et financiers ne tiennent pas compte du reclassement des crédits octroyés aux établissements financiers pour un montant de 41 403 KDT présentées au niveau de la rubrique AC 3 « Créances à la clientèle ».

### Note 3 : Créances sur la clientèle.

Les créances sur la clientèle présentent au 30 juin 2018 un solde net de 4 101 568 KDT contre 3 876 237 KDT au 30 juin 2017 et 4 060 301 KDT au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Comptes ordinaires débiteurs	459 966	550 514	506 163
Avances sur placements à terme	13 952	13 578	25 061
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	7 603	5 521	10 357
<b>Total comptes débiteurs &amp; Autres créances</b>	<b>481 521</b>	<b>569 613</b>	<b>541 581</b>
Portefeuille Escompte	336 476	297 281	400 653
Crédits à la clientèle non échus	3 046 030	2 813 447	2 911 008
Créances douteuses et litigieuses	267 221	183 839	210 360
Produits à recevoir	34 087	26 063	28 050
Produits perçus d'avance	(8 279)	(6 068)	(8 727)
Créances impayées	218 668	228 794	221 877
<b>Total autres concours à la clientèle</b>	<b>3 894 203</b>	<b>3 543 356</b>	<b>3 763 221</b>
Crédits sur ressources spéciales extérieures	109 583	68 388	119 280
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	900	830	804
<b>Total Crédits sur ressources spéciales</b>	<b>110 483</b>	<b>69 218</b>	<b>120 084</b>
<b>Total brut des crédits accordés à la clientèle</b>	<b>4 486 207</b>	<b>4 182 187</b>	<b>4 424 886</b>

### A déduire couverture :

Agios réservés	(94 310)	(74 477)	(91 138)
Provisions	(290 329)	(231 473)	(273 447)
<b>Total Provisions et agios</b>	<b>(384 639)</b>	<b>(305 950)</b>	<b>(364 585)</b>

<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>4 101 568</b>	<b>3 876 237</b>	<b>4 060 301</b>
--	------------------	------------------	------------------

### Note 4 : Portefeuille-titres commercial

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 853 047 KDT contre 946 093 KDT au 30 juin 2017 et 1 021 409 KDT au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
<b>Titres de transaction</b>	-	-	-

<b>Titres de placement</b>	<b>853 047</b>	<b>946 093</b>	<b>1 021 409</b>
<b><u>Titres à revenu fixe</u></b>	<b>853 047</b>	<b>946 093</b>	<b>1 021 409</b>
Bons de Trésor	823 480	920 129	977 942
Décotes	(2 896)	(2 353)	(2 510)
Primes	13 543	8 401	12 081
Créances rattachées / Bons de trésor	18 920	19 916	33 896
<b><u>Titres à revenu variable</u></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total</b>	<b>853 047</b>	<b>946 093</b>	<b>1 021 409</b>

**Note 5 : Portefeuille d'investissement.**

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 491 524 KDT contre 481 164 au 30 juin 2017 et 493 604 KDT au 31 décembre 2017.

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

<b>Désignation</b>	<b>30.06.2018</b>	<b>30.06.2017</b>	<b>31.12.2017</b>
Titres d'investissement	92 007	98 163	100 038
SICAR fond gérés	357 452	340 650	340 440
Titres de participations	48 736	42 024	44 632
Parts dans les entreprises liées	32 728	30 778	32 728
Participations en rétrocessions	-	1 630	-
Créances rattachées	3 972	10 373	12 272
<b>Total brut du portefeuille d'investissement</b>	<b>534 895</b>	<b>523 618</b>	<b>530 110</b>
Provisions	(43 371)	(36 498)	(36 506)
Plus-value réservées	-	(5 956)	-
<b>Total Provision et plus-value réservées</b>	<b>(43 371)</b>	<b>(42 454)</b>	<b>(36 506)</b>
<b>Valeur nette du portefeuille d'investissement</b>	<b>491 524</b>	<b>481 164</b>	<b>493 604</b>

**Note 6 : Valeurs Immobilisées**

Le solde net des valeurs immobilisées s'élève au 30 juin 2018 à 74 548 KDT contre 66 227 au 30 juin 2017 et 68 833 KDT au 31 décembre 2017.

Le tableau de variation des immobilisations se présente comme suit :

Désignation	VB au 31.12.17	Acquisition	Cession / Transfert	VB au 30.06.18	Amort / Provision Cumul au 31.12.17	Dotation	Reprise / Sortie	Amort / Provision Cumul au 30.6.18	VCN au 30.06.18
<b>1) Immobilisation Incorporelles</b>	<b>30 442</b>	<b>4 825</b>	<b>(171)</b>	<b>35 096</b>	<b>(21 088)</b>	<b>(1 834)</b>	<b>80</b>	<b>(22 842)</b>	<b>12 254</b>
Logiciels	29 920	4 800	(171)	34 549	(21 088)	(1 834)	80	(22 842)	11 707
Droit au bail	404	25	-	429	-	-	-	-	429
Autres immobilisations incorporelles	118	-	-	118	-	-	-	-	118
<b>2) Immobilisations Corporelles</b>	<b>148 754</b>	<b>3 847</b>	<b>(497)</b>	<b>152 104</b>	<b>(97 783)</b>	<b>(4 856)</b>	<b>472</b>	<b>(102 167)</b>	<b>49 937</b>
<u>Immobilisation d'exploitation</u>	<u>74 726</u>	<u>474</u>	<u>(3)</u>	<u>75 197</u>	<u>(43 667)</u>	<u>(1 771)</u>	-	<u>(45 438)</u>	<u>29 759</u>
Terrains d'exploitation	5 036	-	-	5 036	-	-	-	-	5 036
Bâtiments	17 293	-	-	17 293	(7 087)	(171)	-	(7 258)	10 035
Aménagements de bâtiments	52 397	474	(3)	52 868	(36 580)	(1 600)	-	(38 180)	14 688
<u>Immobilisation hors exploitation</u>	<u>8 587</u>	<u>357</u>	-	<u>8 944</u>	<u>(7 218)</u>	<u>(85)</u>	-	<u>(7 303)</u>	<u>1 641</u>
Terrains hors exploitation	36	-	-	36	-	-	-	-	36
Bâtiments	8 551	357	-	8 908	(7 218)	(85)	-	(7 303)	1 605
<u>Matériels &amp; Mobilier de bureau</u>	<u>8 640</u>	<u>202</u>	-	<u>8 842</u>	<u>(5 741)</u>	<u>(259)</u>	-	<u>(6 000)</u>	<u>2 842</u>
<u>Matériels de transport</u>	<u>9 901</u>	<u>330</u>	<u>(494)</u>	<u>9 737</u>	<u>(7 012)</u>	<u>(671)</u>	<u>472</u>	<u>(7 211)</u>	<u>2 526</u>
<u>Matériels informatique</u>	<u>41 839</u>	<u>2 447</u>	-	<u>44 286</u>	<u>(31 780)</u>	<u>(1 955)</u>	-	<u>(33 735)</u>	<u>10 551</u>
<u>Matériels de sécurité</u>	<u>5 044</u>	<u>37</u>	-	<u>5 081</u>	<u>(2 299)</u>	<u>(115)</u>	-	<u>(2 414)</u>	<u>2 667</u>
<u>Autres immobilisations</u>	<u>17</u>	-	-	<u>17</u>	<u>(66)</u>	-	-	<u>(66)</u>	<u>(49)</u>
<b>3) Immobilisations encours</b>	<b>8 508</b>	<b>5 166</b>	<b>(1 317)</b>	<b>12 357</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>12 357</b>
Immobilisations corporelles encours	3 580	3 469	(843)	6 206	-	-	-	-	6 206
Immobilisations incorporelles encours	4 928	1 697	(474)	6 151	-	-	-	-	6 151
<b>Total</b>	<b>187 704</b>	<b>13 838</b>	<b>(1 985)</b>	<b>199 557</b>	<b>(118 871)</b>	<b>(6 690)</b>	<b>552</b>	<b>(125 009)</b>	<b>74 548</b>

### Note 7 : Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 43 984 KDT contre 35 338 au 30 juin 2017 et 42 565 KDT au 31 décembre 2017 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Comptes d'attente	13 073	8 430	12 157
Crédits & Avances aux personnels	22 227	21 084	22 234
Impôts actif	5 197	2 798	4 883
Stocks Imprimés & Fournitures	1 442	1 188	1 685
Charges à répartir	1 740	1 533	1 301
Crédits pris en charges par l'état	305	305	305
<b>Total général</b>	<b>43 984</b>	<b>35 338</b>	<b>42 565</b>

### 3.2 PASSIF

#### Note 8 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers.

Les dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers ont atteint 121 436 KDT au 30 juin 2018 contre 206 762 KDT au 30 juin 2017 et 161 800 KDT au 31 décembre 2017.

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Dépôts à vue	22 721	26 403	18 656
Emprunts	91 354	177 147	138 183
Dettes rattachées	7 362	3 212	4 960
<b>Total</b>	<b>121 436</b>	<b>206 762</b>	<b>161 800</b>

#### Note 9 : Dépôts de la clientèle.

Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont atteint 4 181 670 KDT au 30 juin 2018 contre 4 068 080 KDT au 30 juin 2017 et 4 689 210 KDT au 31 décembre 2017.

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Dépôts à vue	1 446 738	1 589 373	1 608 011
Dépôts à terme	1 476 537	1 328 546	1 791 734
Comptes d'épargne	1 038 685	906 505	992 975
Autres sommes dues à la clientèle	204 196	228 843	281 648
Dettes rattachées	15 514	14 813	14 842
<b>Total</b>	<b>4 181 670</b>	<b>4 068 080</b>	<b>4 689 210</b>

#### Note 10 : Emprunts et ressources spéciales.

Les emprunts et ressources spéciales ont atteint 230 147 KDT au 30 juin 2018 contre 165 019 KDT au 30 juin 2017 et 248 017 KDT au 31 décembre 2017.

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Emprunt obligataires	86 635	44 112	82 773
Lignes de crédit extérieures	137 571	118 004	159 528
Ressources budgétaires	1 745	1 981	1 912
Intérêts courus	4 196	922	3 804
<b>Total</b>	<b>230 147</b>	<b>165 019</b>	<b>248 017</b>

**Note 11 : Autres passifs.**

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 juin 2018 à 64 967 KDT contre 67 838 KDT au 30 juin 2017 et 55 496 KDT au 31 décembre 2017 détaillée comme suit :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Frais liés au personnel	17 128	16 665	24 300
Divers frais à payer	21 341	19 035	12 348
Impôts passif	8 890	8 939	10 915
Provisions pour risques et charges	11 290	12 069	9 709
Comptes d'attente	6 318	11 130	(1 776)
<b>Total</b>	<b>64 967</b>	<b>67 838</b>	<b>55 496</b>

**3.3 CAPITAUX PROPRES****Note 12 : Capitaux propres**

A la date du 30 juin 2018, le capital social s'élève à 100 000 KDT composé de 100 000 000 actions d'une valeur nominale de 1 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 562 360 KDT à fin juin 2018 contre 559 850 KDT à fin juin 2017 et 539 136 KDT à fin 2017 (après affectation) ainsi détaillée :

(KDT EN)	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale réévaluation de	Réserve pour Réinvest exonérés disponible	Réserve pour Réinvest exonérés indisponible	Réserve à régime spécial	fond pour risques généraux	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31.12.2017 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	123 590	161 300	2 790	1 185	44	30 104	562 136
Réserves à régime spécial devenues disponibles					(4 600)					4 600	-
<b>Affectations des bénéfices non réparties au 31.12.2017</b>											
Réserve pour réinvestissement						10 299				(10 299)	-
Dividendes										(23 000)	(23 000)
Résultats reportés									1 405	(1 405)	-
Solde au 31.12.2017 après affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	171 599	2 790	1 185	1 449	-	539 136
Résultat net 30.06.2018										23 224	23 224
Solde au 30.06.2018 avant affectation	100 000	128 904	10 000	4 219	118 990	171 599	2 790	1 185	1 449	23 224	562 360

## ETAT DE RESULTAT

### Note 13 : Intérêts et revenus assimilés.

Les intérêts et revenus assimilés ont totalisé un montant de 178 448 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 124 117 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 273 600 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Intérêts sur crédits CT & MLT	142 812	99 269	217 998
Intérêts sur comptes courants débiteurs	28 088	21 317	46 990
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	3 515	1 089	3 149
Profit. Perte vente et achat à terme devises	4 033	2 442	5 463
<b>Total</b>	<b>178 448</b>	<b>124 117</b>	<b>273 600</b>

### Note 14 : Commissions (en produits)

Les commissions ont totalisé un montant de 30 198 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 28 438 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 59 353 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Commissions sur comptes et moyen de paiement	18 199	16 531	34 156
Commissions sur opérations internationales	2 316	1 732	9 220
Commissions sur cautions, aval et autres garanties données par la banque	4 027	4 231	12 038
Récupérations et autres commissions	5 656	5 944	3 939
<b>Total</b>	<b>30 198</b>	<b>28 438</b>	<b>59 353</b>

### Note 15 : Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ont totalisé un montant de 42 750 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 41 129 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 84 507 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Produits sur bons de trésor	29 635	26 276	55 851
Décote sur titres de transactions	(386)	(361)	(687)
Prime sur titres de transactions	1 465	2 960	6 640
<b>Gains sur portefeuille-titres commercial</b>	<b>30 714</b>	<b>28 875</b>	<b>61 804</b>
Profit. Perte sur opérations de change	1 707	1 668	3 263
Profit. Perte sur positions de change au comptant	(49 821)	(15 366)	(69 273)
Profit. Perte sur positions de change à terme	60 150	25 952	88 713
<b>Gains sur opérations financières</b>	<b>12 036</b>	<b>12 254</b>	<b>22 703</b>
<b>Total</b>	<b>42 750</b>	<b>41 129</b>	<b>84 507</b>

### Note 16: Revenus du portefeuille d'investissement.

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 8 873 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 9 595 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 21 470 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Produits de valeurs mobilières	6381	5 913	17 584
Dividendes et revenus assimilés sur titres de participation	2 492	3 682	3 886
<b>Total</b>	<b>8 873</b>	<b>9 595</b>	<b>21 470</b>

**Note 17 : Intérêts encourus et charges assimilées.**

Les intérêts encourus et charges assimilées ont totalisé un montant de 125 246 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 85 666 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 192 193 KDT au cours de l'exercice 2017.

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
<b>Intérêts encourus et charges assimilées</b>	<b>125 218</b>	<b>85 666</b>	<b>192 157</b>
Opérations avec les établissements bancaires et financiers et BCT	41 316	27 127	61 570
Opérations avec la clientèle	77 801	55 539	123 389
Emprunts et ressources spéciales	6 101	3 000	7 198
<b>Autres intérêts et charges</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>36</b>
<b>Total</b>	<b>125 246</b>	<b>85 666</b>	<b>192 193</b>

**Note 18 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont totalisé un montant de 21 306 KDT au cours du premier semestre 2018 contre un montant de 14 427 KDT au cours du premier semestre 2017 et 52 785 KDT au cours de l'exercice 2017 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Dotations aux provisions sur créances et passifs	14 367	10 764	55 280
Dotations aux provisions sur actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 => 3ans	4 200	2 449	7 133
Dotations/reprises aux provisions collectives	695	627	545
Frais et pertes sur créances	2 044	587	877
Radiation de créances			82
Reprises sur provisions	-	-	(11 132)
<b>Total</b>	<b>21 306</b>	<b>14 427</b>	<b>52 785</b>

**Note 19 : Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement**

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ont totalisé un montant de 6 865 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 6 223 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 8 070 KDT au cours de l'exercice 2017 se détaillant ainsi:

Désignation	Période du 01.01.2018 au 30.06.2018	Période du 01.01.2017 au 30.06.2017	Période du 01.01.2017 au 31.12.2017
Dotations aux provisions/portefeuille d'investissements	8 198	7 158	8 944
Moins-value sur cession titres de participation	-	-	210
Reprises/provisions pour dépréciation titres	(1 333)	(935)	(1 084)
<b>Total</b>	<b>6 865</b>	<b>6 223</b>	<b>8 070</b>

## Note 20 : Frais de Personnel

Les frais de personnel ont totalisé un montant de 42 817 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 39 525 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 81 525 KDT au cours de l'exercice 2017.

## Note 21 : Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé un montant de 25 488 KDT au cours du 1er semestre de 2018 contre un montant de 18 106 KDT au cours du 1er semestre de 2017 et 40 205 KDT au cours de l'exercice 2017.

Le solde des charges générales d'exploitation englobe la cotisation aux fonds de garantie pour un montant de 6 658 KDT conformément à l'article 149 et suivants de la loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers qui prévoient l'obligation des banques d'adhérer au fonds de garantie des dépôts et à l'article 17 du décret n° 2017-268 du 1er février 2017 relatif à la fixation des règles d'intervention, d'organisation et de fonctionnement dudit fonds.

## Note 22: Liquidités et équivalents de liquidité

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 juin 2018 un solde de (560 911) KDT contre un solde de (546 302) KDT au 30 juin 2017 et (221 359) au 31 décembre 2017 et se détaillant ainsi :

Désignation	30.06.2018	30.06.2017	31.12.2017
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	67 623	220 247	195 735
Dépôts et avoires auprès des correspondants étrangers	24 024	38 462	148 384
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés	(652 558)	(805 011)	(565 477)
<b>Total</b>	<b>(560 911)</b>	<b>(546 302)</b>	<b>(221 359)</b>

## Note 23: Évènements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est parvenu postérieurement au 30/06/2018.

**ARAB TUNISIAN BANK « ATB »**  
**AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES**  
**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2018**

Messieurs les actionnaires de l'Arab Tunisian Bank « ATB »

### 1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 19 avril 2018 et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de l'ATB arrêtés au 30 juin 2018 et faisant apparaître à cette date des capitaux propres positifs de 562 360 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 23 224 KDT.

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de l'Arab Tunisian Bank « ATB », arrêté au 30 juin 2018, ainsi que du compte de résultat et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.



## **2. Etendue de l'examen limité**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

## **3. Conclusion**

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Arab Tunisian Bank « ATB » au 30 juin 2018, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

**Tunis, le 31 Août 2018**

**Les commissaires aux comptes**

**Cabinet MS Louzir – Membre de Deloitte  
Touche Tohmatsu Limited**

**La Générale d'Audit et Conseil Membre de  
CPA Associates International**

**Sonia KETARI LOUZIR**

**Chiheb GHANMI**